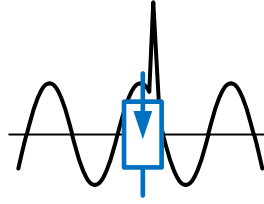


## DOSSIER TECHNIQUE



### DISPOSITIFS DE PROTECTION CONTRE LES SURTENSIONS (Parafoudres - SPD)

#### PROCÉDURE

La demande de subvention doit être soumise à l'Etablissement par le propriétaire **AVANT** le début des travaux et de tout engagement financier avec un devis ou une offre correspondante, sans descriptif ni schéma.

**APRÈS** les travaux, l'avis d'achèvement (formulaire A) avec le(s) schéma(s) d'installation (formulaire(s) B) devront être remplis par l'installateur·rice – électricien·ne et remis par le propriétaire à l'Etablissement, avec la facture et les preuves de paiement de cette dernière.

**Seules les installations entièrement conformes aux normes et directives en vigueur sont subventionnées.** En cas de défaut constaté dans l'installation réalisée, l'Etablissement se réserve le droit de bloquer le paiement de la subvention jusqu'à la mise en conformité complète de l'installation.

La présente page contient les indications générales du bâtiment.

#### DEVOIRS GÉNÉRAUX

Le dossier technique doit être rempli et signé par un·e installateur·trice – électricien·ne au bénéfice d'une autorisation générale d'installer selon l'OIBT (autorisation I de l'ESTI).

L'installation doit être réalisée et vérifiée conformément aux normes SN 411000 (NIBT), SN 414022 (systèmes de protection contre la foudre) et SN 414113 (terres de fondation).

Le cas échéant, le système de protection contre la foudre doit être pris en considération pour la protection des installations et équipements techniques contre les surtensions.

L'état des parafoudres doit être contrôlé régulièrement et après chaque impact de foudre sur ou à proximité du bâtiment.

Bâtiment	
NPA Localité :	Commune (politique) :
Rue :	No du bâtiment :
Affectation :	No EGID :
N° du permis de construire :	<input type="checkbox"/> sans lien avec un permis de construire

Propriétaire	
Nom :	Prénom :
NPA Localité :	Commune (politique) :
Rue :	No du bâtiment :
Mail :	Tél :

## A. AVIS D'ACHÈVEMENT (attestation d'installation)

L'avis d'achèvement (attestation d'installation) est une déclaration signée et délivrée par l'installateur·trice – électricien·ne selon laquelle ladite installation est conforme aux normes et directives en vigueur au moment de sa réalisation.

Description de l'installation			
Bâtiment protégé par un paratonnerre ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
TYPE DE PARAFODRES			
	Type	Emplacement	Equipement ou installation protégé
<input type="checkbox"/>	AC		
<input type="checkbox"/>	DC		

Remarques

Déclaration de l'installateur·trice - Le formulaire B (schéma de l'installation) est à joindre à l'avis d'achèvement		
L'installateur·trice soussigné·e, <b>au bénéfice d'une autorisation générale d'installer selon l'OIBT (autorisation I de l'ESTI)</b> , déclare que l'installation est conforme aux normes SN 411000 (NIBT), SN 414022 (systèmes de protection contre la foudre) et SN 414113 (terres de fondation).		
Nom :	Prénom :	Tél. direct :
Mail direct :		
Nom de la société :		
Adresse :		
Lieu :		
Date :	Signature : _____	

## B. SCHÉMA DE PRINCIPE DE L'INSTALLATION (AC)

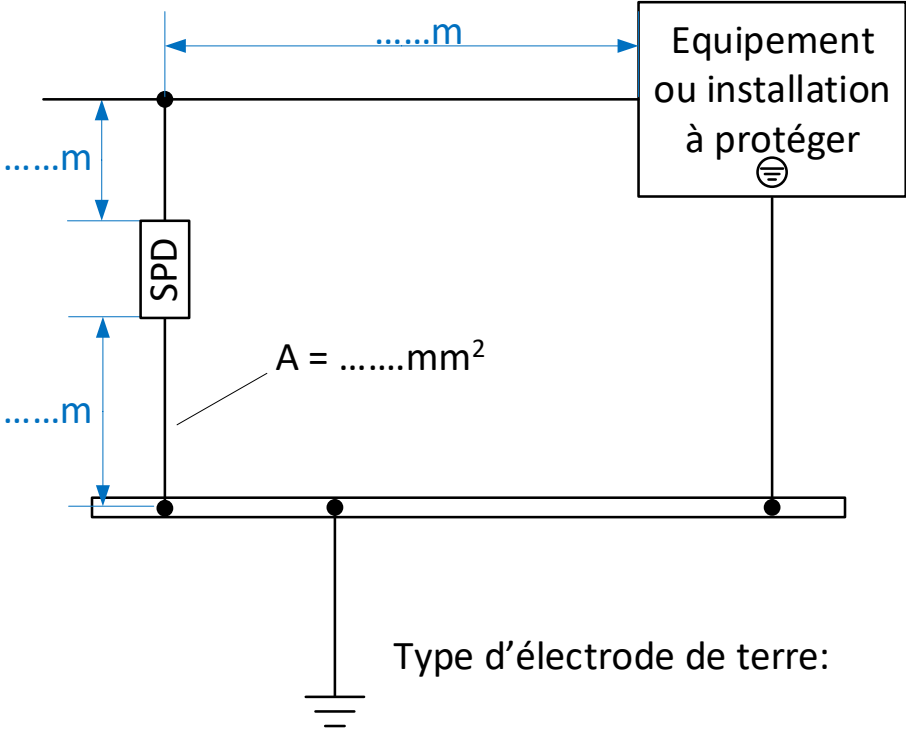
Le schéma de l'installateur peut remplacer le formulaire B. Les mêmes données doivent y figurer.

Type .....

$U_p = \dots\dots\dots$

$I_n = \dots\dots\dots$

$I_{imp} = \dots\dots\dots$



Remarques

## B. SCHÉMA DE PRINCIPE DE L'INSTALLATION (AC + DC)

Le schéma de l'installateur peut remplacer le formulaire B. Les mêmes données doivent y figurer.

Type .....

$U_p = \dots\dots\dots$

$I_n = \dots\dots\dots$

$I_{imp} = \dots\dots\dots$

Type .....

$U_p = \dots\dots\dots$

$I_n = \dots\dots\dots$

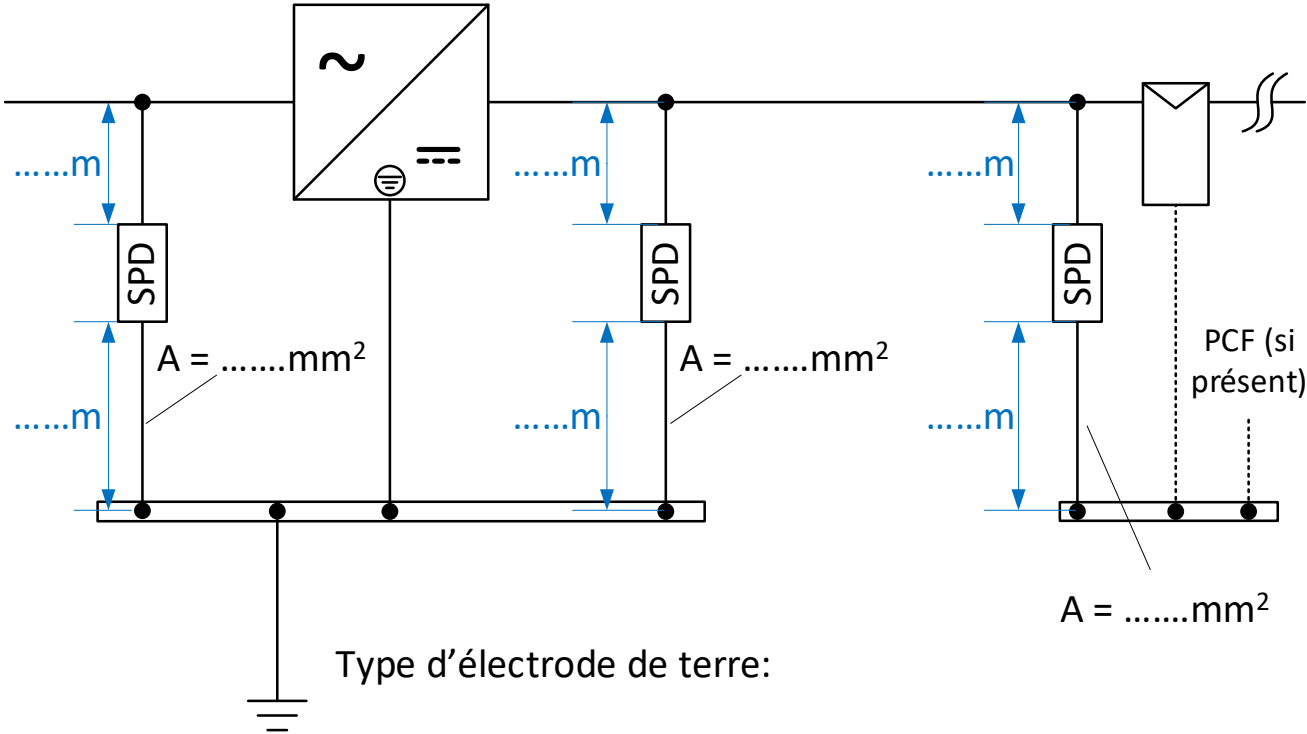
$I_{imp} = \dots\dots\dots$

Type .....

$U_p = \dots\dots\dots$

$I_n = \dots\dots\dots$

$I_{imp} = \dots\dots\dots$



Type d'électrode de terre:

.....

Remarques